
	<p align="center">Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2020-2021</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	F2 Fondamental 2	
Type de module	Module de base, obligatoire*	
Code	8F2	
Type de formation	Bachelor HES-SO en Arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Automne, semestre 1	
Lieu	EDHEA – Ecole de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, allemand et anglais	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 32 Règlement de la formation de base Bachelor et Master HES-SO, du 14 septembre 2020)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et aux étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant-e s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.</p> <p>En complément du module F1, ce module offre des perspectives de mise en relation des pratiques artistiques avec d'autres contextes et connaissances afin de donner les outils théoriques d'une réflexion transdisciplinaire, à travers un choix de cours à options spécifiques.</p> <p>Parallèlement, l'étudiant-e se forge, dans le cadre du séminaire X-Positions, la capacité d'associer et de confronter la production et la réception d'une œuvre.</p> <p>Très concrètement, ces activités réflexives lui permettent de connaître les contextes socio-historiques de la pratique artistique, et d'affiner des capacités de formulation, de réflexion, de critique et d'auto-analyse.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	<p>Le module F2, module théorique d'appui, veut renforcer le module théorique principal en donnant aux étudiants et aux étudiantes les moyens de l'expression orale, de la confrontation et du débat d'idée ; il veut également leur permettre, au fur et à mesure de leur parcours, de dégager les éléments essentiels de ce qu'implique l'exposition de leur travail ;</p> <p>Le module se compose d'un cours-séminaire présentant dans le détail les contraintes et les choix de l'exposition.</p> <p>D'un cours-séminaire portant sur les relations qu'entretiennent les artistes, au travers de leurs lectures avec ce qu'ils rencontrent, permet d'analyser la manière dont cela fait écho ou référence.</p> <p>D'un cours à option à choix pour l'étudiant-e qui entend développer des perspectives théoriques à partir des médias découverts en ateliers.</p> <p>L'accent souligné vise tout à la fois à élargir les perspectives et à mettre l'accent sur les questions pratiques comme l'expression, l'exposition et les questions de langage.</p>	
Modalités d'évaluation et validation	Chaque cours du module présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présentations orales sont exigés, de même, d'une manière générale, qu'une participation active.	
Modalité de remédiation	Remédiation possible, travaux complémentaires à rendre	
Enseignant-e-s	Benoît Antille (Séminaire X-Positions), Pascal Landry (Séminaire Lecture-Écriture), Valérie Félix (Option : Arts numériques), Christophe Fellay (Option : Sound art et culture sonore)	
Nom du/de la responsable du module	Federica Martini, responsable Bachelor en arts visuels	
Descriptif validé le	07.09.2020	
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels	